

Comité : Comité d'experts en examen sur les technologies de la santé (CEETS)

Jean-Éric Tarride — Divulcation des conflits d'intérêts (juin 2021)

M. Tarride a reçu des fonds de recherche ou des subventions d'AssureRx et Myriad, de Boehringer Ingelheim et d'Edwards Lifescience pour différentes évaluations de technologies de la santé, évaluations économiques et études du fardeau de la maladie.

Il a également été rémunéré par AstraZeneca, Amgen, Janssen, Merck et Novartis à titre de consultant ou de conseiller dans le contexte d'évaluations des technologies de la santé et d'études de commercialisation sur des questions liées au plan d'étude, au rapport cout/efficacité et au remboursement, ainsi que dans le contexte de divers produits et domaines thérapeutiques (p. ex. santé cardiovasculaire, diabète, maladies respiratoires, oncologie, ophtalmologie).